

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier que, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, le rapport de l'auditeur indépendant de la Municipalité de Cantley sur le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 sera déposé lors de la séance du conseil qui aura lieu le 9 mai 2017 à 19h.

DONNÉ à Cantley, ce 1^{er} mai 2017.

Daniel Leduc

Directeur général et secrétaire-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Daniel Leduc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement au dépôt du rapport financier 2016 qui aura lieu à la séance du conseil du 9 mai 2017 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil et sur le site internet de la Municipalité de Cantley.

Le 1^{er} mai 2017 entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1^{er} mai 2017.

Daniel Leduc

Directeur général et secrétaire-trésorier